Plan Départemental de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers BTP de la zone du Plan de la Côte d'Or et son évaluation environnementale

Synthèse de l'état des lieux, Prospective et objectifs à 6 ans et 12 ans

Programme de prévention et Plan d'actions

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

inddigo

03 mars 2015

Rappel : Que contient le PPGDBTP (Plan BTP) ?

- Un état des lieux (année de référence 2014)
- Une projection à 6 et à 12 ans des quantités de déchets à gérer
- Des objectifs et des indicateurs de suivi
- Un programme de prévention (réduction des déchets)
- Un plan d'actions (moyens à mettre en œuvre)
- Un maillage d'installations pour gérer **les déchets inertes**

❑ le PPGDBTP est accompagné de son évaluation environnementale

Rappel sur les orientations des 4 groupes de travail (GT)

- GT 1 et 2 du 16 janvier 2015 et du 2 décembre 2015 : Etat des lieux/Gisement, objectifs et priorités

  - Décision de réévaluer le gisement de déchets produits par les TP
  - Prospectives de gisements : évolution en fonction de la population
  - Objectifs quantitatifs (en fonction des catégories de déchets) et qualitatifs
  - Découpage territorial : piste des bassins de vie

Rappel sur les orientations des 4 groupes de travail (GT)

- GT 3 et 4 du 29 mars 2016 : plan de prévention et plan d'actions de gestion
  - Priorisation des actions
  - Identification des acteurs prêts à s'investir
  - Ecriture de certaines fiches actions
  - Propositions d'autres fiches actions

Ordre du jour

1. **Etat des lieux et prospective du gisement de déchets issus des chantiers**
   1. **Etats des lieux et enjeux**
   2. **Prospectives et découpage territorial**

- **Proposition d'objectifs de prévention et de gestion des déchets en Côte d'Or**
  - **Le contexte réglementaire et les apports de la LTECV* et les projets de décrets**
  - **Propositions d'objectifs pour le Plan**

1. **Proposition du programme de prévention et du plan d'actions de gestion**

Ordre du jour

1. **Etat des lieux et prospective du gisement de déchets issus des chantiers**
   1. **Etats des lieux et enjeux**
   2. **Prospectives et découpage territorial**

- **Proposition d'objectifs de prévention et de gestion des déchets en Côte d'Or**
  - **Le contexte réglementaire et les apports de la LTECV* et les projets de décrets**
  - **Propositions d'objectifs pour le Plan**

1. **Proposition du programme de prévention et du plan d'actions de gestion**

Le contexte économique du BTP régional et départemental

Un chiffre d'affaire (Bourgogne) de 3,6 milliards d'euros en 2014, en hausse par rapport aux dernières années

Le contexte économique du BTP régional (Bourgogne) et départemental

- Montants des travaux réalisés par les collectivités en 2014

France (millions €)	Bourgogne (millions €)	Côte d'Or (millions €)
41 425 M€	805 M€	225 M€
632 €/hab.	491 €/hab.	426 €/hab.

- Les montants de travaux des collectivités en Côte d'Or représentent 29 % des montant de travaux en Bourgogne
- Le ratio €/hab. en Côte d'Or est inférieur au ratio ex-régional (Bourgogne) et inférieur à la moyenne nationale

Conclusions du groupe de travail du 02 décembre 2015

- Décision de réévaluer le gisement de déchets (Déchets Inertes + Déchets Non dangereux + déchets dangereux) produits par l'activité TP : 1 000 000 T

- Prospectives de gisements : en fonction de l'évolution de la population départementale INSEE (en légère hausse)

- Objectifs quantitatifs (Matériaux et déchets inertes et certains déchets non dangereux) et qualitatifs

Les matériaux et déchets du BTP : 1,368 kt(1)

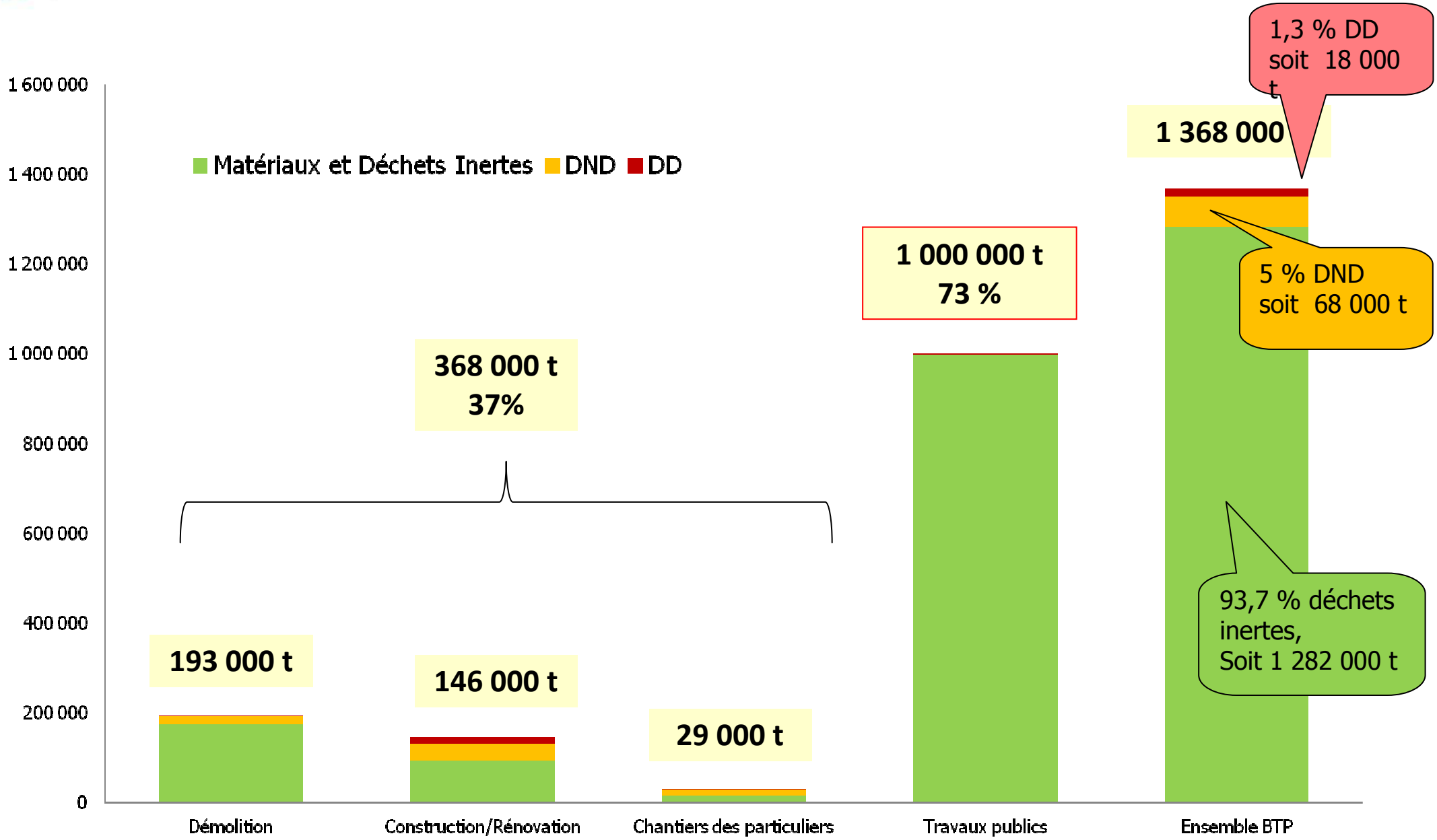

(1) Hors sédiments de dragage

www.inddigo.com

Source : Etude Ariec / Etude Icare

Les déchets INERTES produits sur la zone du Plan

- Production totale de matériaux et déchets inertes :
  - 1 282 000 t
- Production de déchets inertes en sortis de chantiers de :
  - 1 160 000 t
- 12,2 % de matériaux inertes réemployés (sur place) sur les chantiers TP
- 9,5 % de matériaux inertes réemployés (sur place) sur les chantiers BTP

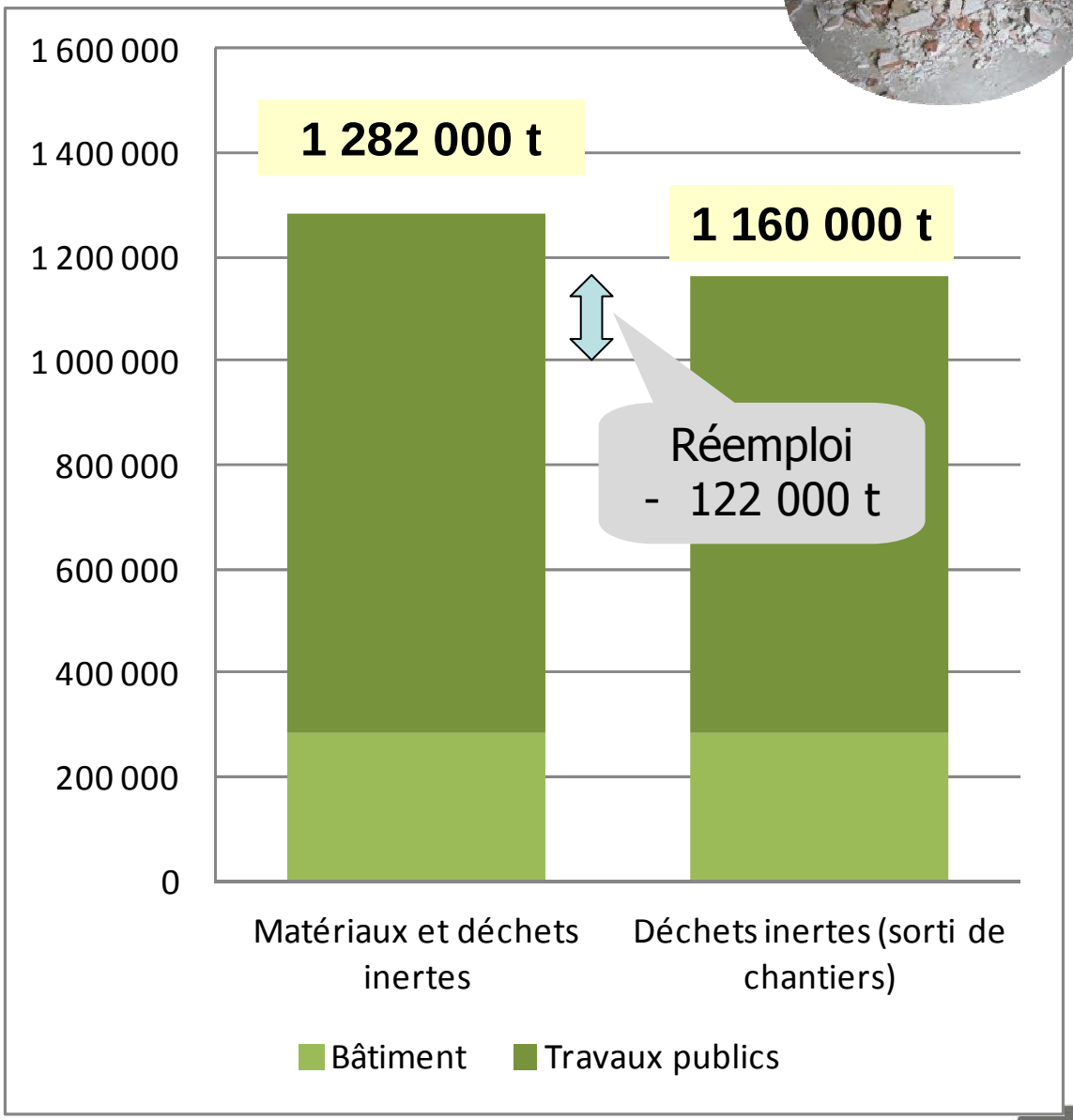

Source : observation des déchets du btp

Synoptique des flux : Déchets inertes : hypo 1

Chantiers BTP en Côte d'Or

Réemploi : 122 000 t (12 %)

Travaux publics Matériaux et Déchets inertes

998 000 t

Démolition
~ 175 000 t

Construction/ Réhabilitation
~ 94 000 t

Chantiers des particuliers
~ 15 000 t

Quantités à traiter après réemploi : 1 160 000 t

FILIÈRES CONNUES	Recyclage	254 000 t	22 %
	Centrale d'enrobage	65 000 t	6 %
	Couverture ISDND	33 000 t	3 %
	ISDI	170 000 t	15 %
FILIÈRES MOINS CONNUES	Utilisation en travaux d'aménagement	189 000 t	16 %
	Remblaiement carrières	275 000 t	24 %
	Stockage temporaire	174 000 t	15 %
	Filière non identifiée		

Source : en rouge : Etude Icare

www.inddi...com

Synoptique des flux : Déchets inertes : hypo 2

Chantiers BTP en Côte d'Or

Réemploi : 122 000 t (12 %)

Travaux publics Matériaux et Déchets inertes

998 000 t

Démolition
~ 175 000 t

Construction/ Réhabilitation
~ 94 000 t

Chantiers des particuliers
~ 15 000 t

Quantités à traiter après réemploi : 1 160 000 t

FILIÈRES CONNUES	Recyclage	254 000 t	22 %
	Centrale d'enrobage	65 000 t	6 %
	Couverture ISDND	33 000 t	3 %
	ISDI	170 000 t	15 %
FILIÈRES MOINS CONNUES	Utilisation en travaux d'aménagement	138 000 t	12 %
	Remblaiement carrières	200 000 t	17 %
	Stockage temporaire	300 000 t	26 %
	Filière non identifiée		

www.inddi...com

Source : en rouge : Etude Icare

Synoptique des flux : Déchets non dangereux

Chantiers BTP en Côte d'Or

Travaux publics
500 t

Démolition
~ 16 500 t

Construction/
Réhabilitation
~ 37 000 t

Chantiers des
particuliers
~ 14 000 t

Quantités
à traiter :
68 000 t
129 kg/hab.

Valorisation matière	31 800 t	47 %
UIOM/Cimenterie	10 500 t	15 %
ISDND	24 400 t	36 %
Non identifié	~ 1 300 t	2 %

Source : Etude Icare

Source filières : Etude Ariec

www.inddi om

Synoptique des flux : Déchets dangereux

Chantiers BTP en Côte d'Or

Travaux publics
840 t

Démolition
~ 1 800 t

Construction/
Réhabilitation
~ 15 200 t

Chantiers des
particuliers
~ 210 t

Quantités
à traiter :
~ 18 000 t

PF regroupement	1 140 t	6 %
ISDD	7 500 t	42 %
Non identifié	~ 9 410 t	52 %

Dont
Terres et matériaux pollués : 643 t
Amiante : 498 t
Autres DD : 7 501 t

Source : Etude Icare

Source filières : Etude Ariec

www.inddi om

Le maillage des installations de gestion des déchets inertes

Les déchèteries publiques et privées

Données source Département
Mises à jour en 2015

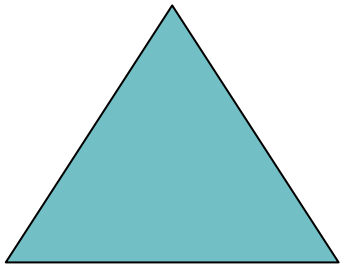

Les plates-formes de transit, tri et recyclage

données de l'étude « Etude Icare et Ariec et mises à jour par le Département et les fédérations »

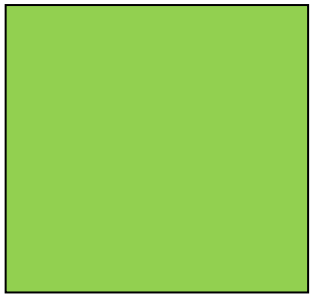

Les carrières autorisées à remblayer

données de l'étude « Etude Icare et Ariec » mises à jour par l'UNICEM et la DREAL

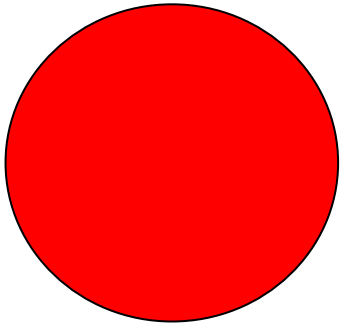

Les ISDI

Données issues de la DDT jusque fin 2014

Compétence DREAL depuis début janvier 2015

Les déchèteries publiques et privées

76 déchèteries publiques et 4 déchèteries professionnelles + 1 déchèterie juxtaposée à un distributeur

- une déchèterie en moyenne pour 7 000 habitants,
- peu de secteurs sont situés à plus de 20 minutes

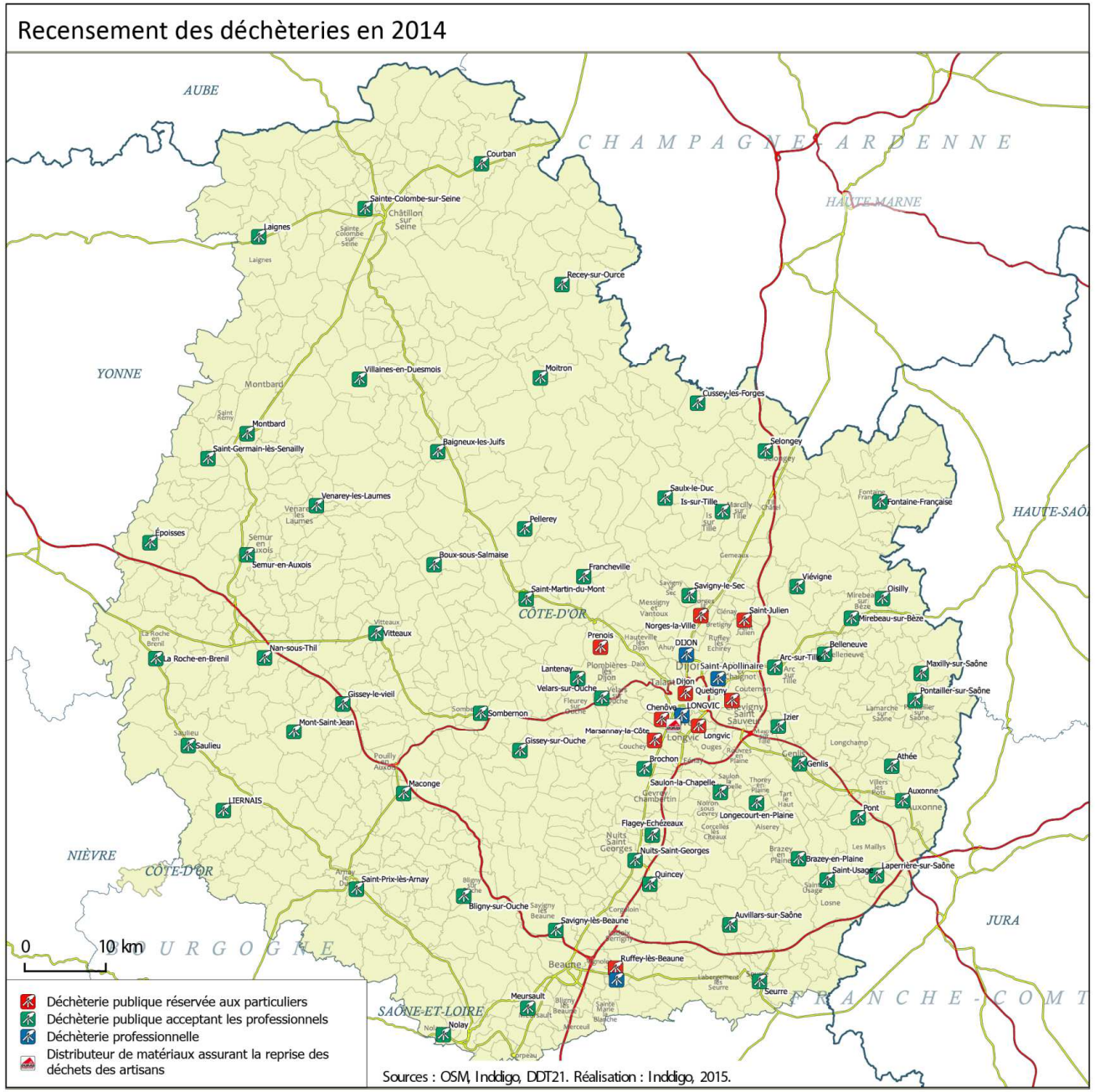

Les plateformes de transit tri et recyclage

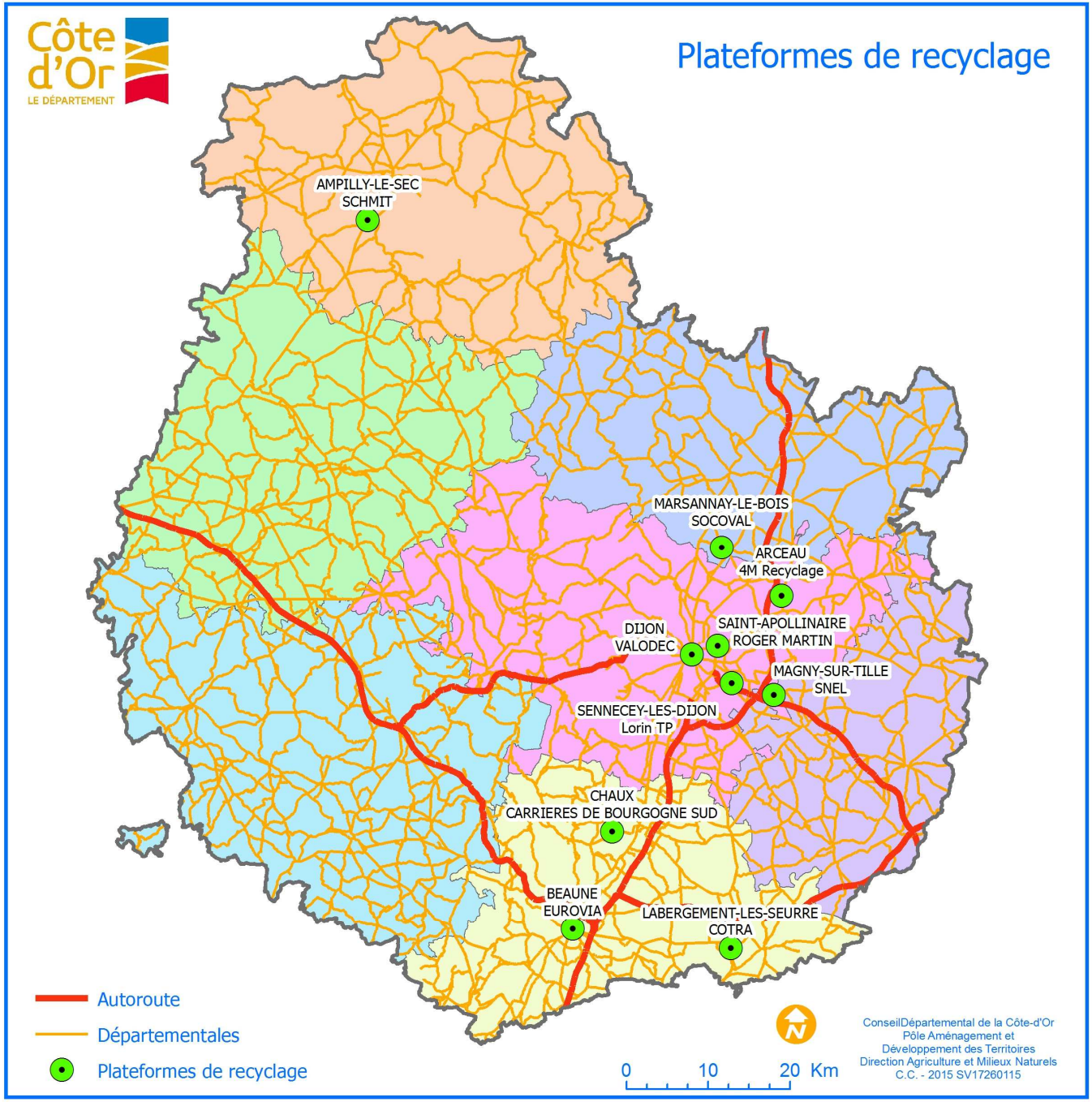

Les carrières autorisées à remblayer

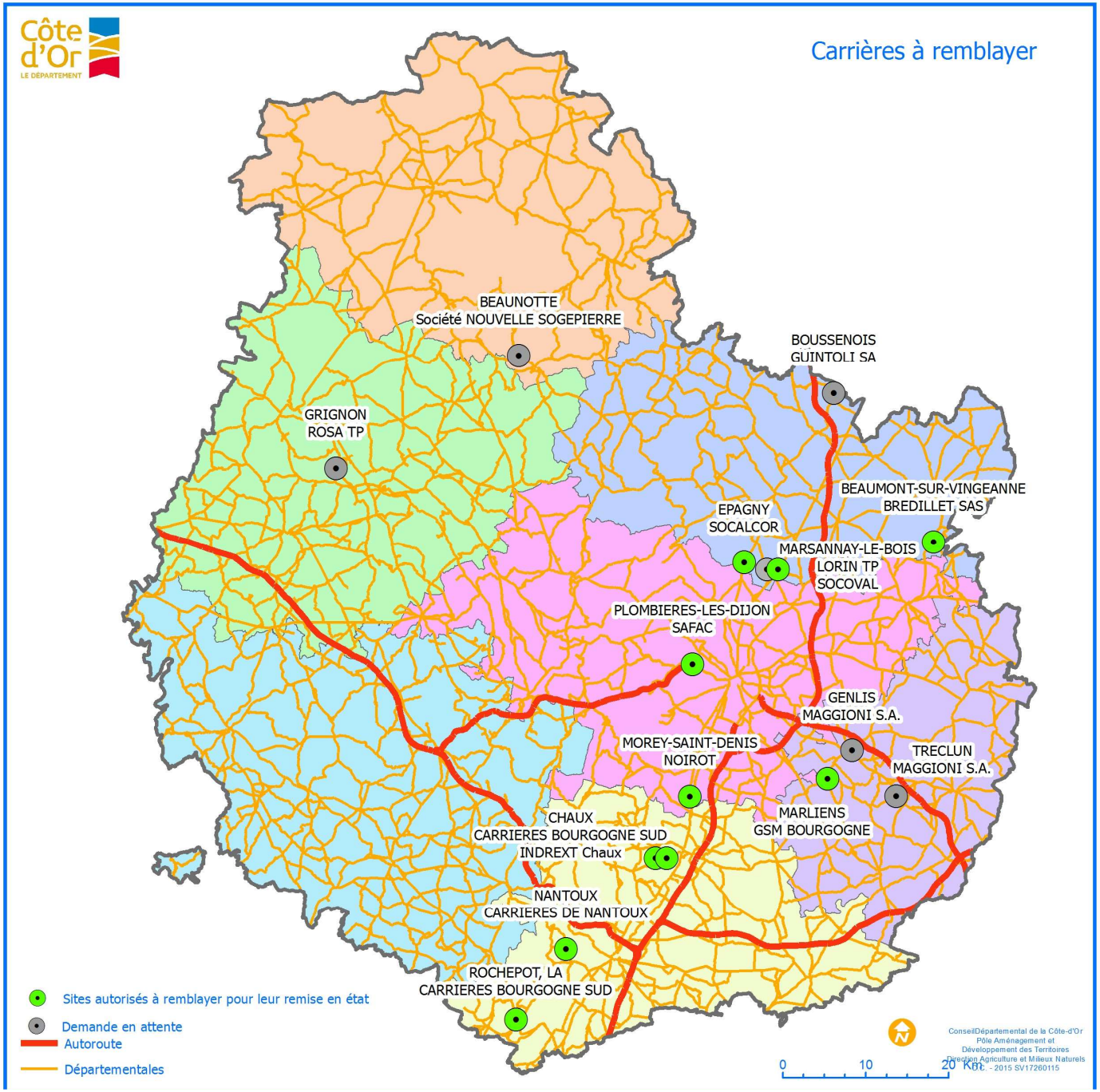

Les ISDI

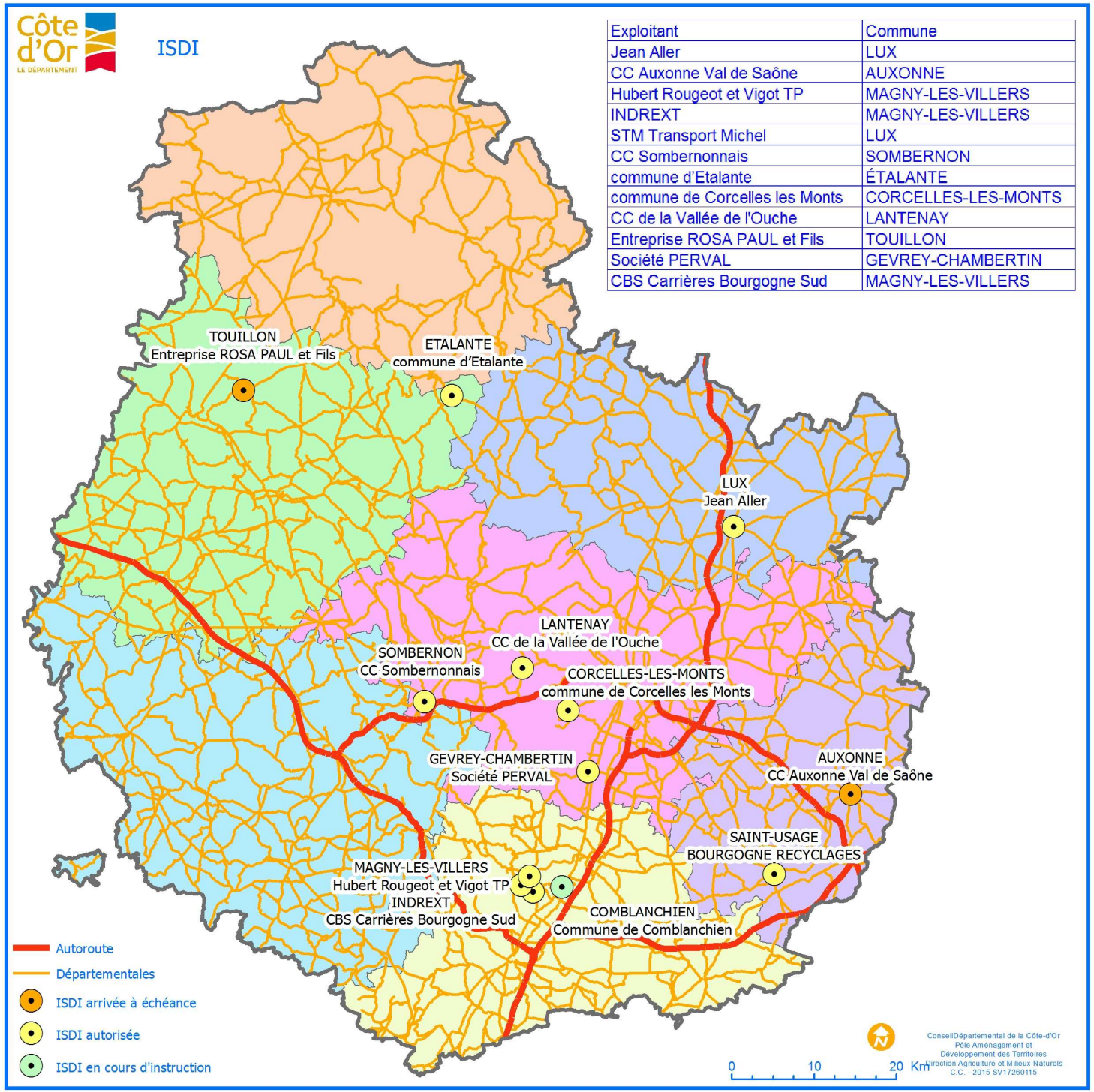

Exploitant	Commune
Jean Aller	LUX
CC Auxonne Val de Saône	AUXONNE
Hubert Rougeot et Vigot TP	MAGNY-LES-VILLERS
INDREXT	MAGNY-LES-VILLERS
STM Transport Michel	LUX
CC Sombernonnais	SOMBERNON
commune d'Etalante	ÉTALANTE
commune de Corcelles les Monts	CORCELLES-LES-MONTS
CC de la Vallée de l'Ouche	LANTENAY
Entreprise ROSA PAUL et Fils	TOUILLON
Société PERVAL	GEVREY-CHAMBERTIN
CBS Carrières Bourgogne Sud	MAGNY-LES-VILLERS

Les enjeux de la gestion des déchets du BTP

- Un enjeu en terme d'amélioration des connaissances
  - Gisement et types de déchets produits
  - Installations et Filières et le taux de valorisation des déchets
- Un enjeu au niveau des pratiques de l'ensemble des acteurs
  - Promouvoir la déconstruction sélective
  - Renforcer le tri sur chantier
  - Lever les freins à l'utilisation des matériaux recyclés
- Un enjeu sur le développement d'une économie circulaire à l'échelle du département, à l'échelle des collectivités (notamment les TZDZG) et à l'échelle de la Région
  - Un enjeu au niveau des solutions de traitement, notamment de recyclage

Ordre du jour

1. **Etat des lieux et prospective du gisement de déchets issus des chantiers**
   1. **Etats des lieux et enjeux**
   2. **Prospectives et découpage territorial**

2. **Proposition d'objectifs de prévention et de gestion des déchets en Côte d'Or**
   1. **Le contexte réglementaire et les apports de la LTECV* et les projets de décrets**
   2. **Propositions d'objectifs pour le Plan**

3. **Proposition du programme de prévention et du plan d'actions de gestion**

Comment prévoir l'activité du Bâtiment à 6 ans et 12 ans ?

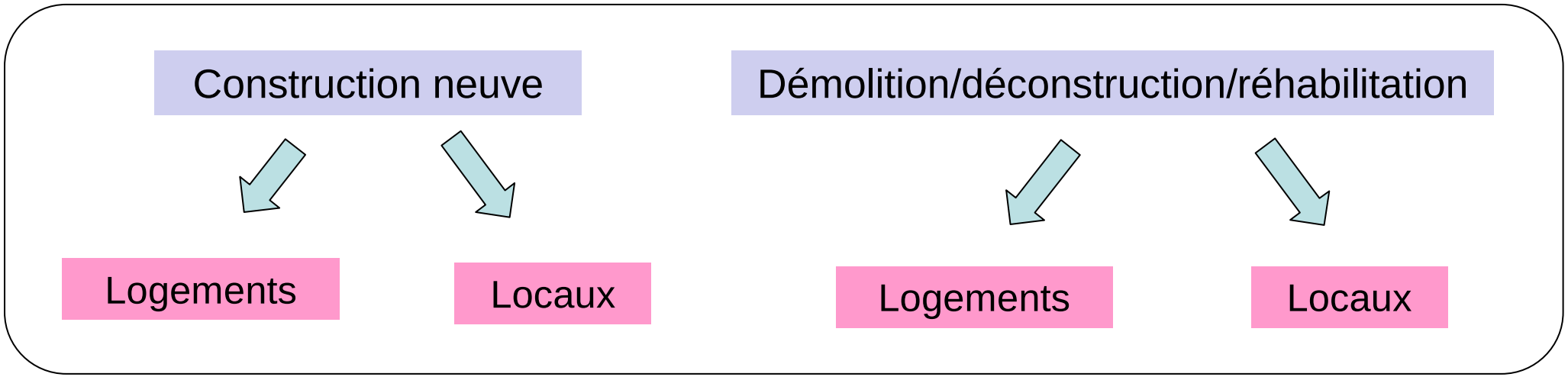

- **Constat** : Il n'existe pas de prospective concernant le nombre de constructions et de déconstructions / réhabilitations de logements et locaux sur les 12 ans à venir,

Comment prévoir l'activité des Travaux Publics à 6 ans et 12 ans ?

- **Les activités de travaux publics**

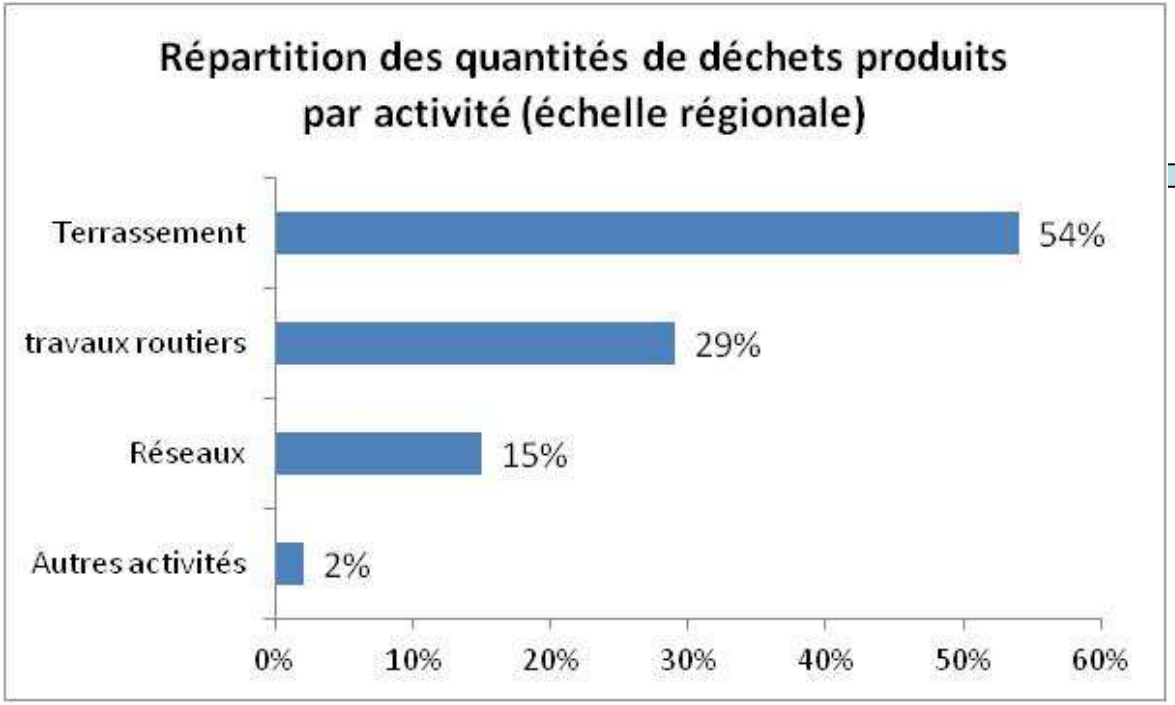

Quel indicateur ?

Terrassement : Construction et entretien des routes

- **Constat** : Il n'existe pas d'indicateur des surfaces de terrassement réalisées et en prévisions ?

Retour sur les chantiers bâtiment et TP annoncés

- Les projets en Côte d'Or :
  - 177 projets recensés en Côte d'Or représentant 526 millions d'euros.
  - A ces projets s'ajoutent les projets régionaux représentant 1,53 milliards d'euros à l'échelle de la Région)

Répartition des projets de travaux recensés dans le secteur du BTP en Bourgogne*

Répartition des montants identifiés dan secteur du BTP en Bourgogne*

→ Prédominance du Bâtiment : 81% des projets

Répartition des projets recensés par domaine de travaux

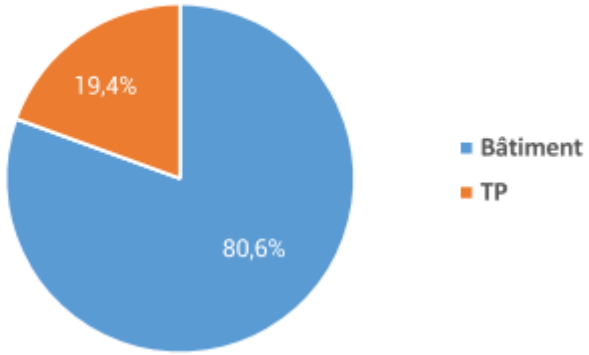

- *Source : Catalogue des projets de travaux en Bourgogne (janvier 2016 - n° 2)*

www.inddigo.com

Retour sur les chantiers bâtiment et TP annoncés

- Côté Bâtiment, des montants importants pour les logements et les bâtiments d'enseignement.
  - Respectivement en charge des collèges et des lycées, les départements et la région investissent fortement dans la création et la rénovation des lieux d'enseignement.
  - De même pour les bailleurs sociaux présents sur le territoire. Ils investissent tant dans la rénovation du parc existant que dans la création de nouveaux logements sociaux.

- Côté Travaux Publics, les réseaux ferroviaires et routiers, secteurs porteurs
  - Priorité donnée à ces infrastructures, importantes sur le territoire (51 000 km de routes et 1 891 km de lignes ferroviaires), qui nécessitent un investissement constant pour leur entretien et leur renouvellement afin de garantir un niveau de sécurité et de performance élevé.
- *Source : Catalogue des projets de travaux en Bourgogne (janvier 2016 - n°2)*

Prospective du gisement de déchets du BTP

- Recherche d'une méthodologie adaptée
  - Les différentes approches analysées ne donnent que des tendances :
    - A la hausse, à la baisse ou stable…

- 2 propositions
  - On retient une projection à 6 et 12 ans basée sur l'évolution de la population **INSEE** départementale
    - Avec la même répartition entre Déchets inertes / Déchets non dangereux / Déchets dangereux que l'état des lieux
    - Avec une augmentation de la part des Déchets non dangereux

Prospective du gisement à 6 et 12 ans

- Perspective selon l'évolution de la population
  - Proposition n°1 : même répartition

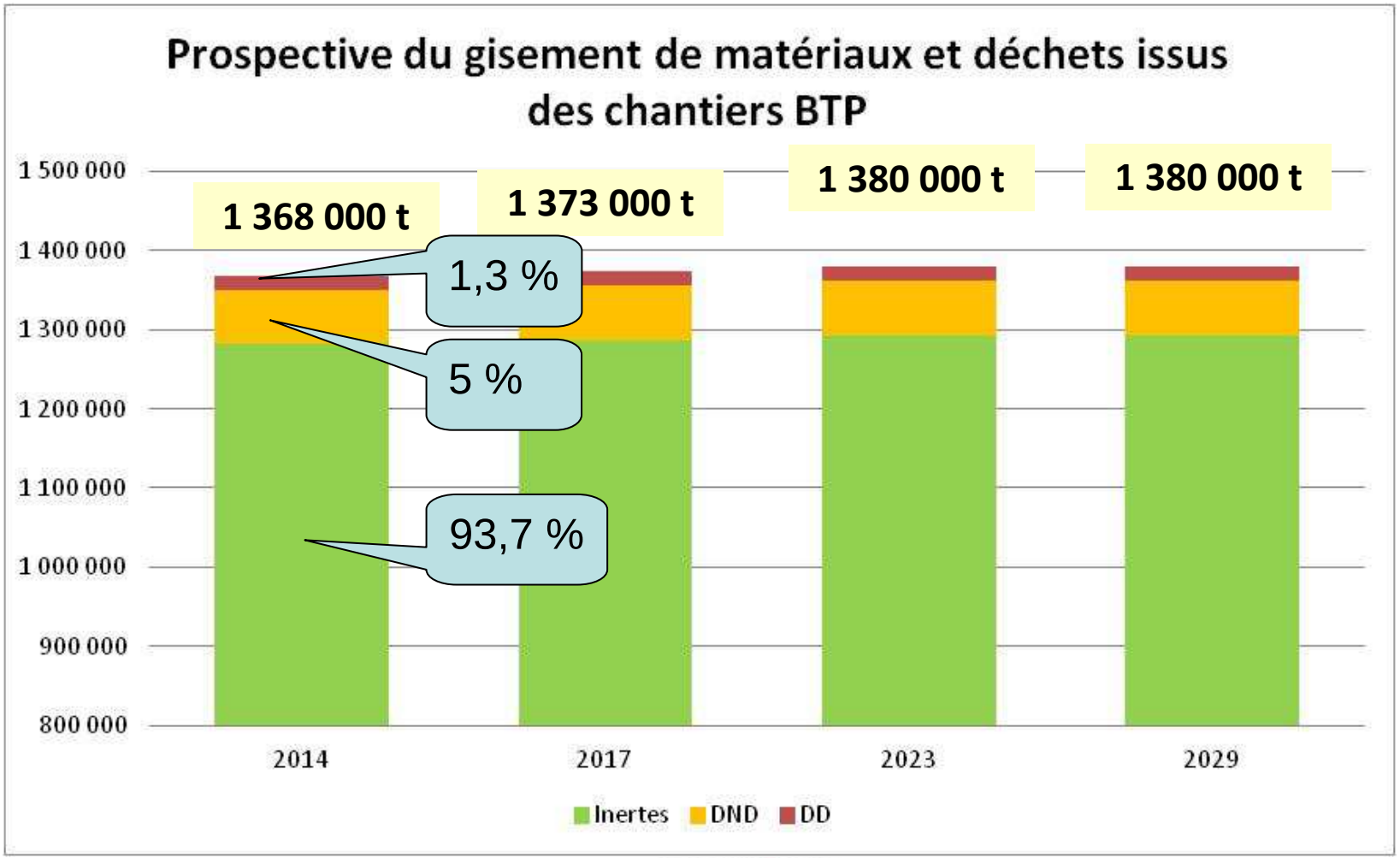

Prospective du gisement à 6 et 12 ans

- Perspective selon l'évolution de la population
  - Proposition n°2 : proportion de DND légèrement plus forte (et diminution des DI)

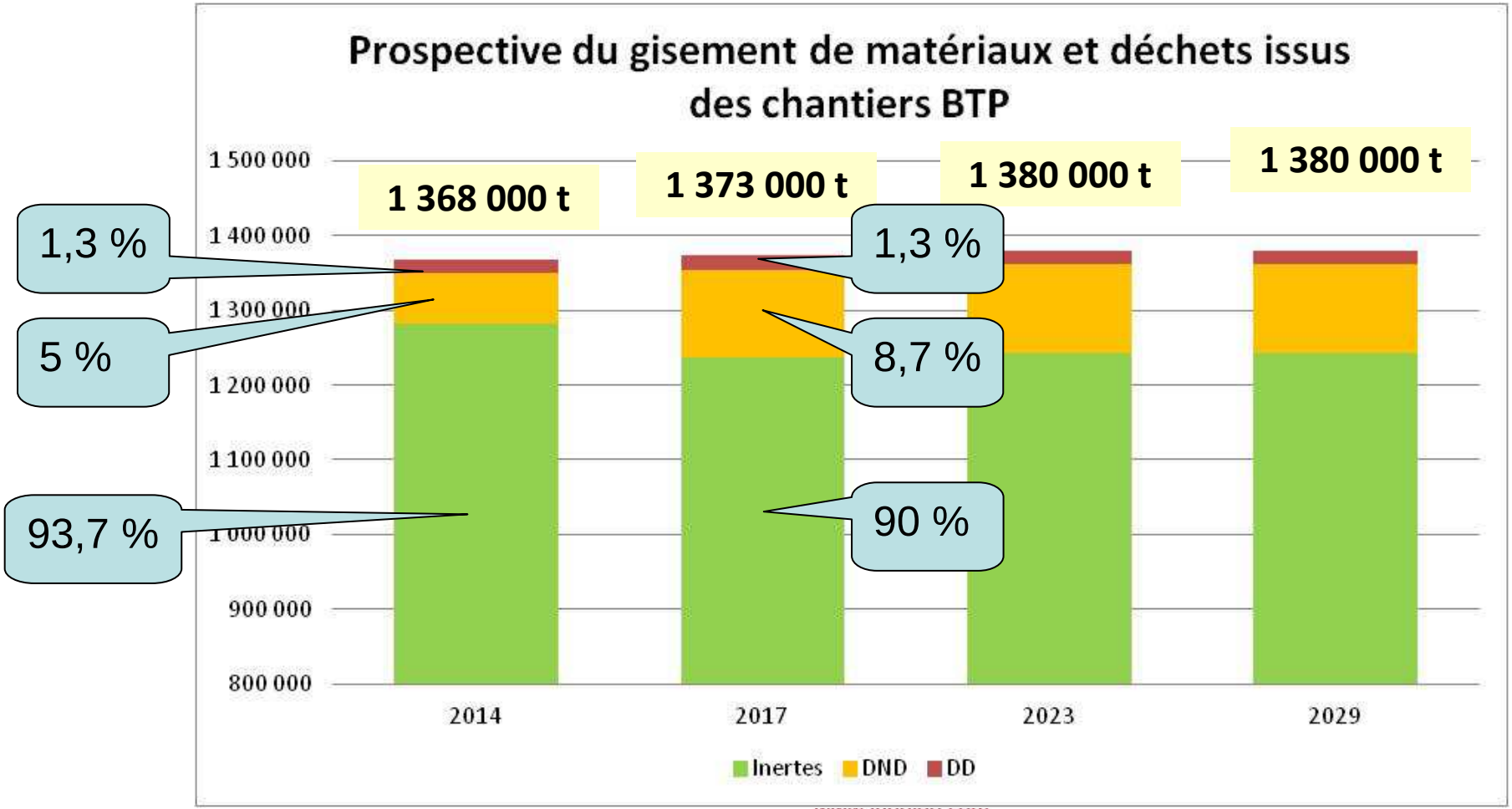

Découpage territorial

- Le découpage proposé est fonction des bassins de vie et du réseau routier

- 7 territoires
  - Châtillonnais
  - Auxois Nord
  - Auxois Sud
  - Beaunois
  - Val de Saône
  - Dijonnais
  - Tille/Vingeanne

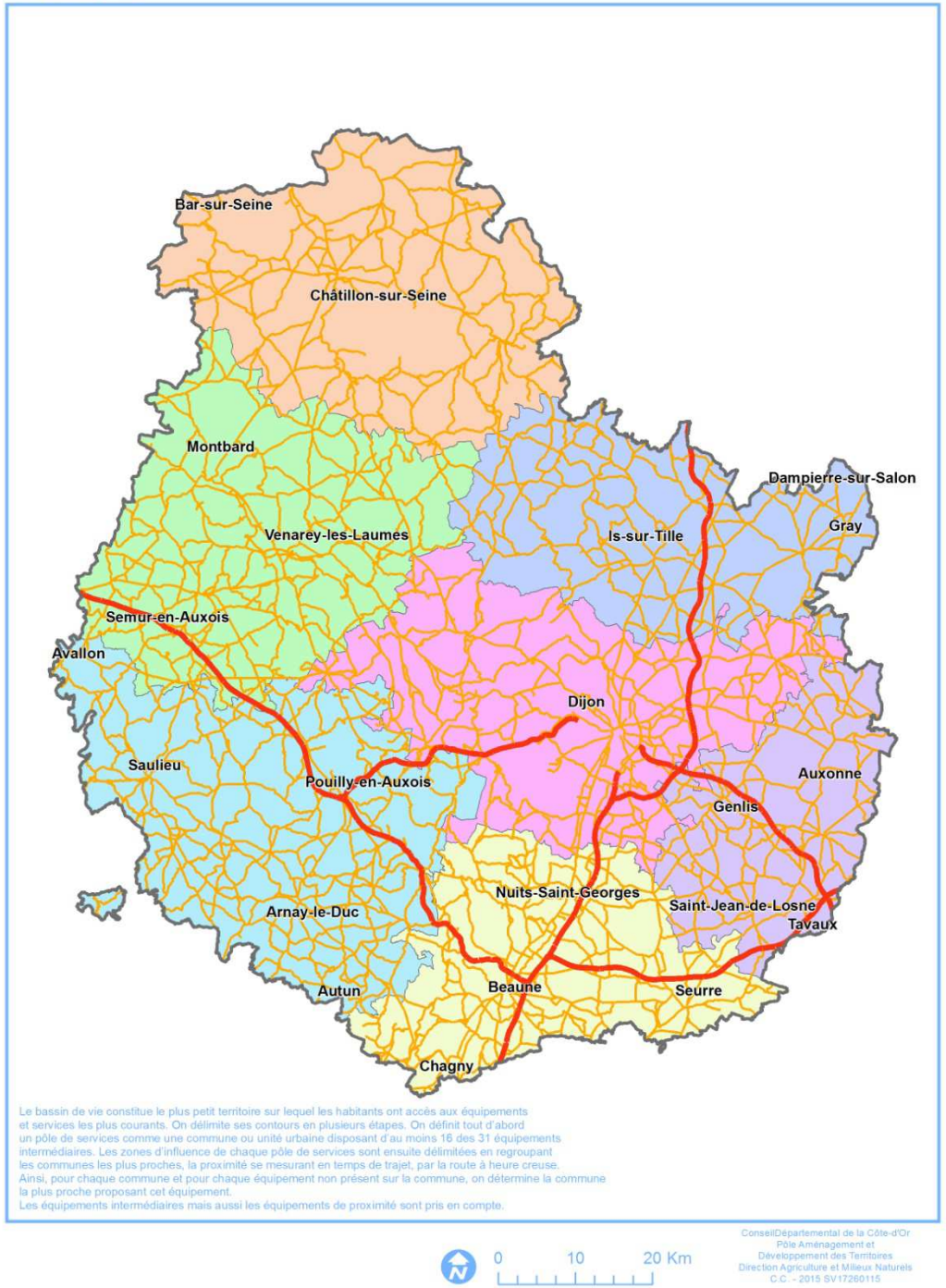

Ordre du jour

1. **Etat des lieux et prospective du gisement de déchets issus des chantiers**

2. **Proposition d'objectifs de prévention et de gestion des déchets en Côte d'Or**
   1. **Le contexte réglementaire et les apports de la LTECV* et les projets de décrets**
   2. **Propositions d'objectifs pour le Plan**

3. **Proposition du programme de prévention et du plan d'actions de gestion**

Le plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus du BTP défini par le Grenelle

- Les objectifs du plan = Article L. 541-1 Code Env.
  - Prévenir et **réduire la production et la nocivité** des déchets
  - Mettre en œuvre **la hiérarchie** des modes de traitement suivants :
    - Préparation en vue d'une réutilisation
    - Recyclage
    - Toute autre valorisation
    - Elimination
  - Assurer une gestion **sans mettre en danger** la santé humaine **ou nuire** à l'environnement
  - Organiser le **transport** des déchets et **le limiter en distance et en volume**
  - Assurer **l'information du public**

LE TAUX DE VALORISATION

- **Objectif fixé par la directive cadre déchets 2008/98/CE- Article 11, paragraphe 2 et repris dans la Loi TECV**

« **D'ici 2020**, la préparation en vue du **réemploi, le recyclage** et les autres formules de **valorisation de matière**, y compris les opérations de remblayage qui utilisent des déchets au lieu d'autres matériaux, des **déchets non dangereux** de construction et de démolition, *à l'exclusion des matériaux géologiques naturels définis dans la catégorie 17 05 04 de la liste des déchets*, passent à **un minimum de 70 % en poids**. »

Hors Terres et Graves
Hors DD
Comprenant les déchets produits par les particuliers

Le secteur BTP : Transition d'un modèle linéaire vers une économie circulaire

- Modèle circulaire

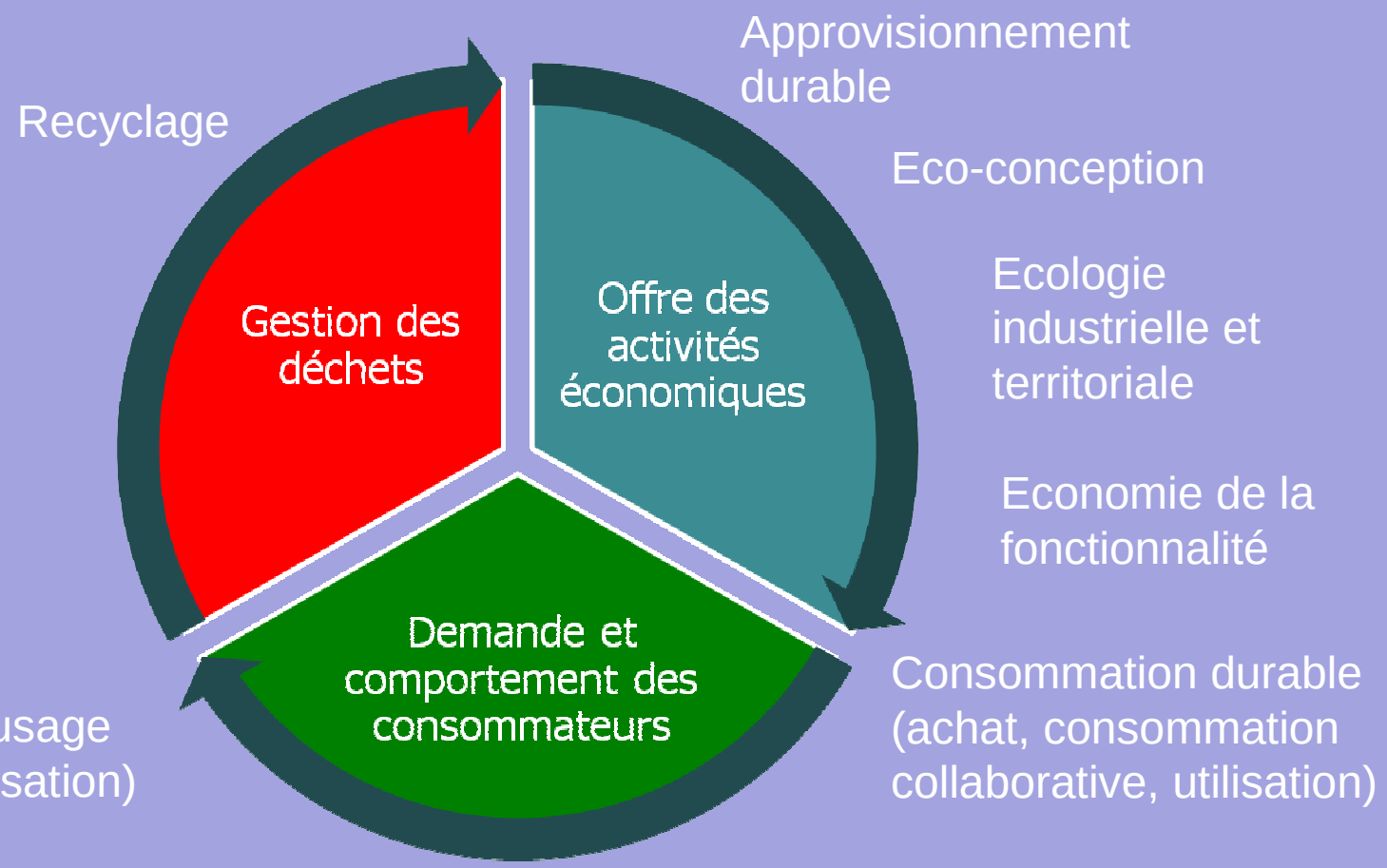

Source :Fiche technique « économie circulaire » Ademe

Proposition d'objectifs quantitatifs pour les matériaux et déchets inertes

- Réemploi des matériaux inertes sur les chantiers BTP

2014	2023	2029
~ 9,5 %	20% à 25 %	25 % à 30 %

- Réutilisation sur d'autres chantiers

2014	2023	2029
15 %	15 %	20 %

- Favoriser le tri sélectif des bétons et des enrobés en vue de leur recyclage

2014	2023	2029
non connu	80%	85%
non connu	95%	95%

Proposition d'objectifs pour les DND et DD

- Objectif qualitatif : Développer les filières de recyclage des DND
- Des objectifs quantitatifs : Pour le plâtre

2014	2023	2029
non connu	70%	80%

- Pour le Bois

2014	2023	2029
non connu	100%	100%

- Pour les DD
  - amélioration de la traçabilité et connaissance des déchets produits.
  - envoyer 100 % de ces déchets dangereux dans les filières réglementaires spécifiques

Ordre du jour

1. **Etat des lieux et prospective du gisement de déchets issus des chantiers**

2. **Proposition d'objectifs de prévention et de gestion des déchets en Côte d'Or**
   1. **Le contexte réglementaire et les apports de la LTECV* et les projets de décrets**
   2. **Propositions d'objectifs pour le Plan**

3. **Proposition du programme de prévention et du plan d'actions de gestion**

La prévention des déchets de chantiers (rappel)

Réemploi (article L541-1-1 du Code de l'Environnement) : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits **qui ne sont pas des déchets** sont utilisés de nouveau pour un **usage identique** à celui pour lequel ils avaient été conçus.

Réutilisation (article L541-1-1 du Code de l'Environnement) : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits **qui sont devenus des déchets** sont utilisés **de nouveau**

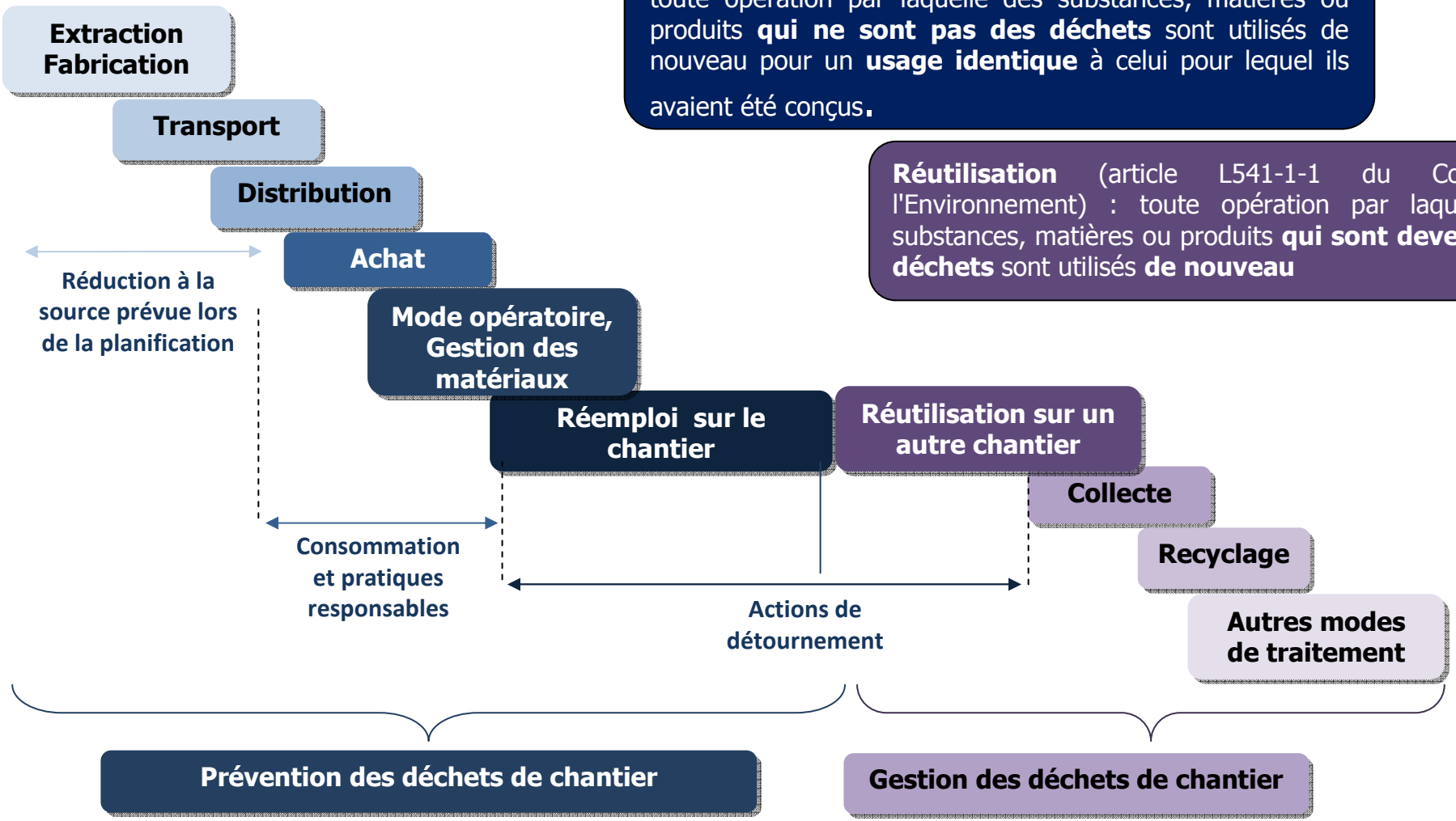

Méthode de travail pour retenir les actions

- 2 listes d'actions ont été proposées en groupe de travail
  - Une liste action de prévention et une liste action de gestion

- Méthode pour retenir les actions du Plan
  - Chaque acteur a désigné :
    - 3 actions qui lui semblent prioritaires à mettre en œuvre dans le Plan (post-it bleu)
    - 3 actions dans lesquelles il est prêt à s'investir dans la mise en œuvre du Plan (post-it vert)
    - Inscrire, si il le souhaitait, une action non proposée qui vous semble important d'intégrer dans le Plan (post-it rose)
- Bilan :
  - toutes les actions où au moins un acteur a jugé la pertinence de l'action : l'action a été retenue
  - en fonction du nombre d'acteurs ayant ciblé l'action pertinente et si un « pilote de l'action » a été identifié alors l'action a été jugé en priorité forte, puis priorité moyenne et priorité faible
  - Certaines actions sont en attente concernant leur priorité

Propositions d'actions de prévention

- Action n°1 : Sensibiliser/Former la maîtrise d'ouvrage publique et privée à intégrer des critères environnementaux dans les consultations et ouvrir les réponses aux variantes,
- Action n°2 : Développer les retours d'expériences des projets qui ont innové dans le choix des matériaux à la conception (privilégier les matières premières recyclées/recyclables) dans les chantiers TP et les chantiers bâtiment,
- Action n°3 : S'appuyer sur le diagnostic Déchets obligatoire avant démolition et faire des économies (ressources et énergies) en rénovant les bâtiments avec des matières premières recyclées/recyclables ,
- Action n°4 : Promouvoir les projets de réhabilitation qui ont évité une démolition complète
- Action n°5 : Promouvoir la création d'un réseau de ressourceries dédiés aux matériaux et déchets de chantiers
- Action n°6 : Agir auprès des fournisseurs / distributeurs pour la reprise des emballages et ou des invendus
- Action n°7 : Agir auprès des fournisseurs / distributeurs pour promouvoir les produits labellisés ou recyclés
- Action n°8 : Développer le retour-fournisseur
- Action n°9 : Poursuivre les sensibilisations auprès des artisans et particuliers à la prévention des déchets (réduction de la nocivité dans les peintures, technique de réduction de déchets)
- Action n°10 : Développer des bourses « matériaux » grâce à des plateformes d'échanges
- Action n°11 : Développer les retours d'expériences sur la préfabrication
- Action n°12 : Développer l'utilisation du logiciel BIM permettant de disposer d'une « carte d'identité » du projet (facilite l'entretien de la Construction et prévoit le démantèlement futur de bâtimen)
- Action n°13 : Promouvoir l'éco-construction auprès des particuliers

Propositions d'actions de gestion

- Action n°1 : Intégrer les besoins de création de nouvelles installations dans le documents d'urbanisme (PLU/Scot),
- Action n°2 : Garantir la traçabilité des matériaux utilisés dans le cadre des aménagements,
- Action n°3 : Poursuivre le recensement des installations, notamment les plateformes de transit, tri et recyclage et communiquer sur le réseau d'installations existantes,
- Action n°4 : Réserver des espaces disponibles pour le stockage temporaire de matériaux inertes
- Action n°5 : Etudier un réseau pertinent de déchèteries dédiées aux professionnels en lien avec l'obligation pour les distributeurs de matériaux de regrouper les déchets issus de leur vente,
- Action n°6 : lutter contre les dépôts illégaux, dépôts sauvages,
- Action n°7 : Développer les retours d'expériences exemplaires en terme de gestion des déchets comme par exemple promouvoir la démarche type « Construire propre » sur les chantiers,
- Action n°8 : Sensibiliser la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre au tri des déchets sur le chantier: Développer des solutions spécifiques comme par exemple sortir la gestion des déchets du compte prorata,
- Action n°9 : Sensibiliser les ménages à la gestion des déchets issus de leur chantier,
- Action n°10 : Poursuivre les sensibilisation des artisans à la gestion des déchets,
- Action n°11 : Développer les interactions entre l'offre et la demande, notamment en terme de matériaux inertes
- Action n°12 : Développer le transport alternatif des déchets
- Action n°13 : Etudier les axes de travail encore possible pour développer le double-fret
- Action n°14 : Sensibiliser les conducteurs à l'éco-conduite

Proposition du programme de prévention

4 GRANDS THÈMES ET 10 ACTIONS

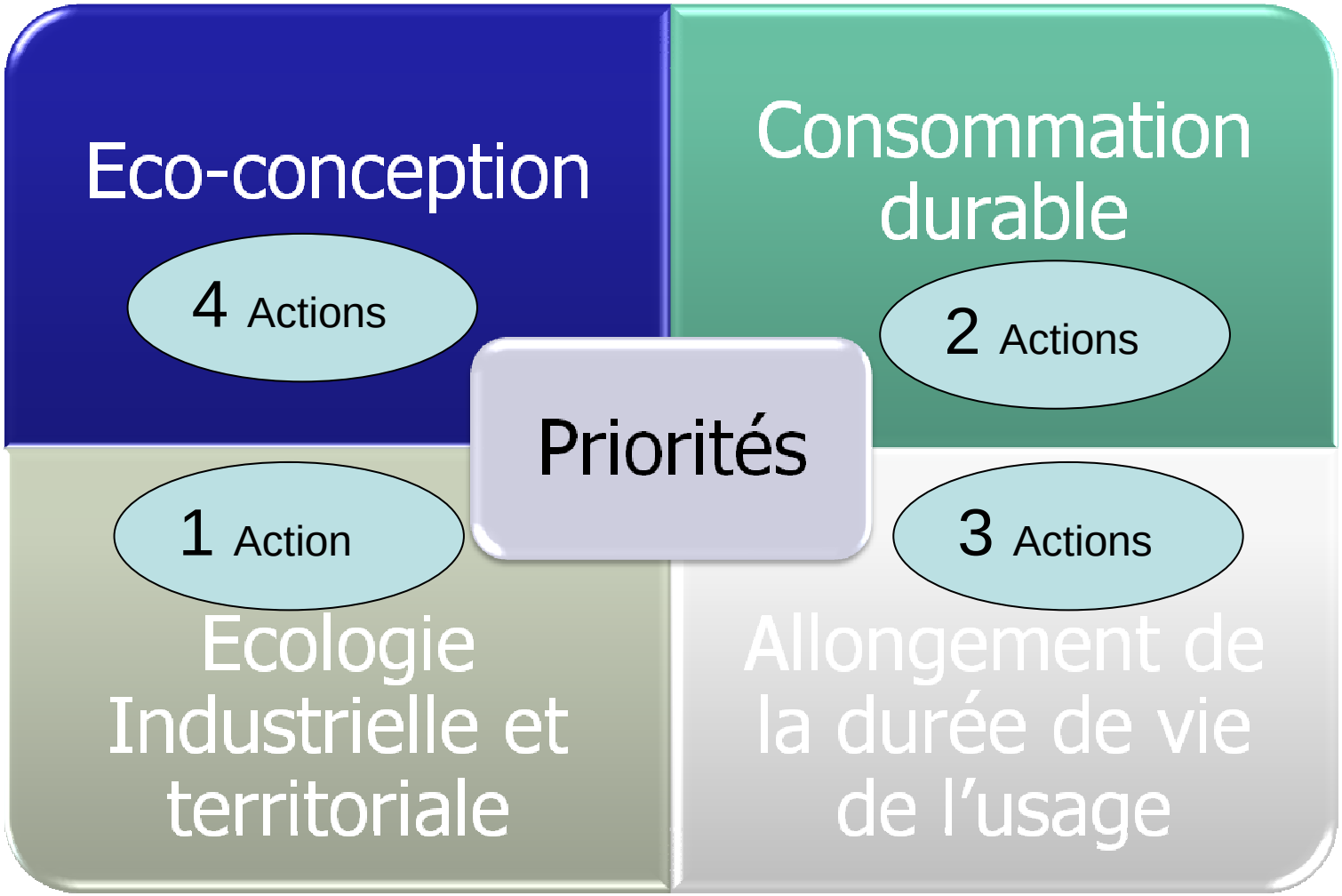

Proposition du programme de prévention

4 GRANDS THÈMES ET 10 ACTIONS

Vert : priorité forte

Bleu : priorité moyenne

Jaune : priorité faible

Blanc : nouvelle action

Thème 1
Eco-Conception

- Poursuivre les sensibilisations auprès des artisans et particuliers à la prévention des déchets (réduction de la nocivité dans les peintures, technique de réduction de déchets)
- Développer l'utilisation du logiciel BIM permettant de disposer d'une « carte d'identité » du projet (aide aux choix des produits, facilite l'entretien de la Construction et prévoit le démantèlement futur de bâtiments)
- Développer les retours d'expériences des projets qui ont innové dans le choix des matériaux à la conception (privilégier les matières premières recyclées/recyclables) dans les chantiers TP et les chantiers bâtiment,
- Promouvoir l'éco-construction auprès des particuliers

Proposition du programme de prévention

4 GRANDS THÈMES ET 10 ACTIONS

Thème 2
Consommation durable

Sensibiliser/Former la maîtrise d'ouvrage publique et privée (et MOE) à intégrer des critères environnementaux dans les consultations et ouvrir les réponses aux variantes afin de favoriser les produits recyclés

Agir auprès des fournisseurs / distributeurs pour promouvoir les produits labellisés ou recyclés

Proposition du programme de prévention

4 GRANDS THÈMES ET 10 ACTIONS

Thème 3
Ecologie Industrielle
et territoriale

Développer des bourses « matériaux » grâce à des plateformes d'échanges

Proposition du programme de prévention

4 GRANDS THÈMES ET 10 ACTIONS

Thème 4
Allongement de la durée de vie de l'usage

- S'appuyer sur le diagnostic Déchets obligatoire avant démolition et faire des économies (ressources et énergies) en rénovant les bâtiments avec des matières premières recyclées/recyclables ,
- Promouvoir la création d'un réseau de ressourceries dédiées aux matériaux et déchets de chantiers
- Promouvoir les projets de réhabilitation qui ont évité une démolition complète

Proposition du Plan d'actions

5 GRANDS THÈMES ET 19 ACTIONS

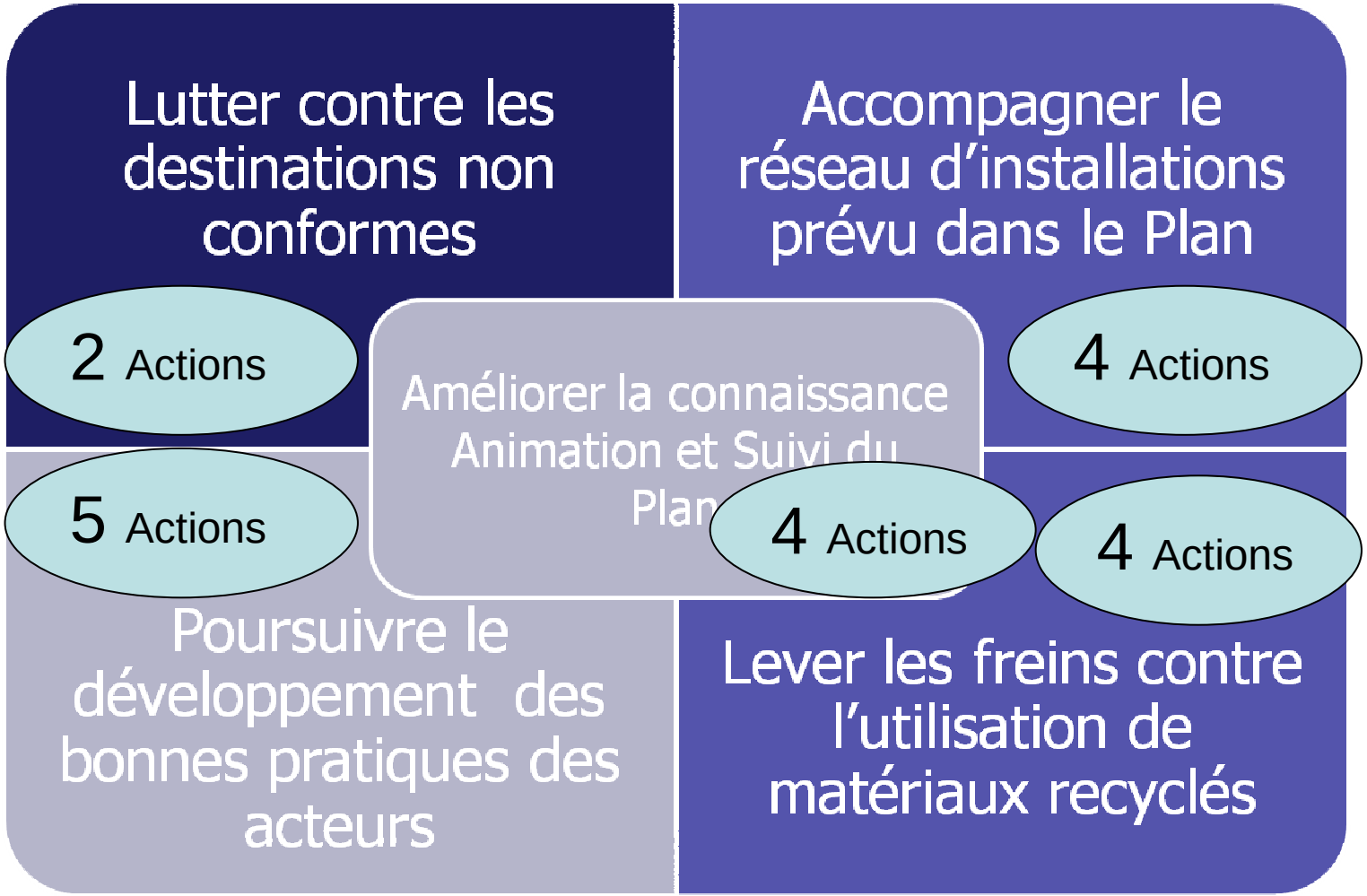

Proposition du Plan d'actions

5 GRANDS THÈMES ET 19 ACTIONS

Vert : priorité forte

Bleu : priorité moyenne

Jaune : priorité faible

Blanc : nouvelle action

Thème 1
Lutter contre les dépôts sauvages / destinations non conformes

- lutter contre les dépôts illégaux, dépôts sauvages en sensibilisant les Maires, en réalisant des opérations DREAL et en sensibilisant les entreprises BTP
- Garantir la traçabilité des matériaux utilisés dans le cadre d'aménagements sur d'autres chantiers

Proposition du Plan d'actions

5 GRANDS THÈMES ET 19 ACTIONS

Thème 2
Accompagner le réseau d'installations prévu dans le Plan

- Réserver des espaces disponibles pour le stockage temporaire de matériaux inertes (sur chantier / sur plateforme) afin de favoriser leur réemploi/réutilisation
- Poursuivre le recensement des installations, notamment les plateformes de transit, tri et recyclage et communiquer sur le réseau d'installations existantes
- Etudier un réseau pertinent de déchèteries dédiées aux professionnels en lien avec l'obligation pour les distributeurs de matériaux de regrouper les déchets issus de leur vente
- Intégrer les besoins de création de nouvelles installations dans les documents d'urbanisme (PLU/Scot),

Proposition du Plan d'actions

5 GRANDS THÈMES ET 19 ACTIONS

Thème 3
Poursuivre le développement
des bonnes pratiques des acteurs

- Développer les interactions entre l'offre et la demande, notamment en termes de matériaux inertes
- Sensibiliser la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre au tri des déchets sur le chantier : Développer des solutions spécifiques comme par exemple sortir la gestion des déchets du compte prorata
- Sensibiliser les ménages à la gestion des déchets issus de leur chantier
- Poursuivre la sensibilisation des artisans à la gestion des déchets
- Développer les retours d'expériences exemplaires en terme de gestion des déchets comme par exemple promouvoir la démarche type « Construire propre » sur les chantiers

Proposition du Plan d'actions

5 GRANDS THÈMES ET 19 ACTIONS

Thème 4
Lever les freins contre l'utilisation des matériaux recyclés

- Sensibiliser/former la MOA/MOE pour ouvrir les réponses aux appels d'offres aux variantes afin de favoriser les produits recyclés (en parallèle avec une action du programme de prévention)
- Etudier la mise en œuvre d'une labellisation ou certification de matériaux recyclables et chantiers les utilisant
- Etudier la mise en œuvre d'une labellisation ou certification pour les négociants et les artisans utilisant les matériaux recyclables
- Développer la démarche LEAN construction ou plus globalement les démarches environnementales qui encadrent les projets

Proposition du Plan d'actions

5 GRANDS THÈMES ET 19 ACTIONS

Thème 5
Améliorer les connaissances et suivi du Plan

→ Etudier les axes de travail encore possible pour développer le double-fret

→ Réaliser une étude sur la valorisation des déchets dangereux issus des chantiers du BTP

→ Réaliser un observatoire des déchets du BTP

→ Lien avec les autres démarches (plan Economie-circulaire, TZDZG, Plan Climat, schéma régional des carrières…) qui portent des actions communes

Avis de la commission et synthèse

- **Gisement d'état des lieux :**
  - Pour les Déchets Inertes : de 912 700 à 1 160 000 T
  - La répartition des DI supplémentaires
    - Hypo 1 : répartition sur 3 filières moins bien connues
    - Hypo 2 : totalité en « destination inconnue »

- **Prospectives de gisements à 6 et 12 ans**
  - Proposition 1 : même répartition :
    - **93,7** % pour DI, **5** % DND et **1,3** % pour DD
  - Proposition 2 : DND « augmenté »
    - **90 %** pour DI, **8,7** % DND et **1,3** % pour DD

Avis de la commission et synthèse

- **Découpage territorial**
  - Par bassins de vie
  - Fusion de bassins de vie : 7 territoires
- **Les objectifs quantitatifs**
  - Réemploi
  - Réutilisation
  - Par filières
- **Fiches actions prévention et gestion**

Merci de votre attention